

Procès-Verbal

Conseil Municipal du 9 Juin 2023

Vendredi 9 juin 2023 à 20 heures 10, en application des articles L. 2121-7 et L2122-8 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal de la commune de CHAS s'est réuni en nombre prescrit par la loi, au sein de la salle des fêtes, sous la présidence de Mme DUTHEIL Bernadette.

Présents : Mme DUTHEIL Bernadette, M. MILLON Julien, Mme VILLENEUVE Catherine, Mme HUGUET Brigitte, M. ROCHE Denis, M. DORCHIES Sébastien et Mme BANVILLET Cécile.

Excusés : M. MANNEVILLE Raphael qui a donné procuration à Mme DUTHEIL Bernadette, M. BELGARDE Joseph et Mme CHAUFOUR Sandrine.

Mme HUGUET Brigitte est élue secrétaire de séance.

Madame Le Maire revient sur les délibérations prises lors du dernier Conseil Municipal et fait voter le procès-verbal. Mme le Maire informe le Conseil qu'elle souhaite rajouter un point à l'ordre du jour, celui-ci concerne la revalorisation de l'IFSE de la secrétaire de mairie.

1. Point sur les projets et les travaux

- **SBA : Point d'apport volontaire**

Le SBA a déposé la déclaration préalable pour installer le point d'apport volontaire, les travaux devraient débuter entre septembre et octobre dès que l'arrêté sera favorable. La mise en place est prévue avant la fin d'année.

- **Réhabilitation de l'école**

Mme le Maire explique que nous étions dans l'attente de la venue de l'ABF afin d'avancer sur le projet de la réhabilitation de l'école. L'ABF n'est pas venue, mais suite aux rendez-vous avec la CAUE et l'ADHUME, ces derniers nous ont monté un dossier afin de faire un appel d'offre dans les meilleurs délais pour par la suite être dans les temps pour faire les demandes de subventions. L'offre de marché a été publiée le 31 mai, les professionnels intéressés ont jusqu'au 3 juillet 17h pour déposer leur dossier.

- **Réhabilitation du FORT**

La Mairie est toujours dans l'attente du retour de la DRAC suite aux fouilles, tant que le compte rendu n'est pas fait les travaux ne peuvent pas reprendre. Mme le Maire va relancer la DRAC afin de savoir où ça en est.

- **Voirie**

Le dossier d'amende de police a été déposé et pris en compte.

2. Délibération du SIEG

Madame le Maire présente la proposition du SIEG pour la mise en conformité des commandes suite à l'optimisation des systèmes de gestion.

Le devis s'élève à 4 080,00€ TTC, une subvention/participation sur le montant total des travaux estimé à environs à 1 360,00 € TTC est demandé à la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver le programme de travaux tel que présenté par Madame Le Maire,
- d'autoriser Madame Le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce projet (marchés publics, conventions, autorisations d'urbanisme).
- de participer à hauteur de 1 360,00€

3. Délibération subvention du Pal

Mme le Maire explique au Conseil que la présidente du CCAS de CHAURIAT l'a contacté afin de lui proposer une sortie au PAL pour les enfants de CHAS scolarisés à CHAURIAT qui ont plus de 6 ans, avec ceux de CHAURIAT.

Le tarif proposé est de 15€ aux familles, et une subvention de 11€ est demandée à la commune de CHAS par enfant participant à la sortie.

Le conseil accepte à l'unanimité la proposition de Mme le Maire.

4. Compte Rendu d'activité de la SEMERAP

Mme le Maire présente le rapport d'activité de la SEMERAP, qui fait état de l'amélioration de la santé financière de la société suite à la destitution de l'ancien président, à la baisse du personnel et à l'augmentation des tarifs suite notamment à des baisses de consommation.

5. Compte Rendu d'activité du SIVOS

Mme Julie COUPERIER présente le rapport d'activité du SIVOS, l'état financier n'est global pas très bon, les dépenses sont supérieures aux recettes, notamment les charges du personnel, ce qui a nécessité une augmentation de participation pour les communes.

6. La Mission locale

Mme BANVILLET Cécile présentera le rapport d'activité de la mission locale au prochain conseil, la réunion n'ayant pas encore eu lieu.

7. Les Forts Villageois

Monsieur DORCHIES Sébastien explique que lors de la dernière assemblée générale, il y a eu l'élection du nouveau bureau, le comité scientifique se compose maintenant de huit personnes. L'association ne concerne plus seulement l'Auvergne mais a été élargie à toute la France. L'association souhaite créer un nouveau site internet.

8. Compte Rendu d'activité de BILLOM COMMUNAUTE

Mme le Maire présentera lors d'un prochain Conseil le rapport d'activité de BILLOM COMMUNAUTE, la prochaine réunion ayant lieu lundi 12 juin.

9. Revalorisation de l'IFSE de l'agent Sandrine ROCHON

Mme le Maire explique au Conseil que malgré les augmentations de salaire votées par le Conseil, l'agent Sandrine ROCHON reste au SMIC avec les revalorisations. Après s'être renseigné auprès du centre de gestion, la meilleure solution pour que Mme ROCHON Sandrine, qui est contractuelle, soit au-dessus du SMIC, serait de revaloriser son IFSE.

Mme le Maire propose de revaloriser l'IFSE de 100€ BRUT/mois à compter du 1er juillet 2023.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition de Mme le Maire.

La séance a été levée à 21h30

Le secrétaire de Séance,

Brigitte HUGUET



Le Maire,

Bernadette DUTHEIL

